

TERROIR DE COM'

MAI/JUIN 2024



Terroir de Caux
Communauté de Communes

LE MAGAZINE - N° 10

LES ACCUEILS DE LOISIRS DE TERROIR DE CAUX

DOSSIER - L'ANIMATION



ACTUS

Agrandissement de Médiscie.
Piscine : arrivée d'un maître nageur.

VIVRE ICI

Vous avez dit PLU ?
Le soutien aux commerces de proximité.

PRATIQUE

Transport scolaire rentrée 2024/2025.
En vacances aussi, on trie !



POUR EN FINIR AVEC LE PAPIER ... OU PAS ?

Parce que les temps changent, mais aussi parce que vous êtes tous différents, nous souhaitons savoir s'il nous faut maintenir ou non l'impression et la distribution de ce magazine.

C'est pourquoi, merci de prendre quelques minutes pour nous dire si vous souhaitez **le recevoir par mail** ou si vous préférez le découvrir chaque trimestre dans **vosre boîte aux lettres**.

Pour choisir, c'est tout simple : communication@terroirdecaux.net ou par le biais de ce QR Code qui vous emmène directement sur le formulaire à remplir, quel que soit votre choix...



Vous pouvez aussi nous appeler au 02 35 85 46 69

Pour tous les autres, le magazine est aussi sur notre site internet !

N'HÉSITEZ PAS À NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Communauté de Communes Terroir de Caux
11 route de Dieppe 76730 Bacqueville en Caux
02.35.85.46.69 / contact@terroirdecaux.net
www.terroirdecaux.fr

Du lundi au jeudi 9h-12h30/14h-17h30 et le vendredi 9h-12h30



ACTUS

P 4-5

Week-end de la petite enfance
Nouveau maître-nageur
Agrandissement de Médiscie



DOSSIER

P 6-14

L'animation

Vue d'ensemble
Les sessions 2024
Le Ludisports
Notre équipe
Retour sur la session de printemps



INFOS PRATIQUES

P 15-17

Transport scolaire 2024-2025
En vacances aussi, on trie !

PENSONS À DEMAIN

P 18-19

Protégeons les amphibiens
Journée de la nature



VIVRE ICI

P 20-25

Urbanisme
Quizz : vous avez dit PLU ?
Le soutien aux commerces de proximité
Zoom sur Val Laquage
Développement économique



SORTIR

P 26-31

Programmation touristique
Le concert de l'été : The Voice !



BD - LA FAMILLE COQUELICAUX P 32



Le mot d'Olivier Bureaux

Président de
Terroir de
Caux

DÉCROCHER, LE TEMPS D'UN ÉTÉ

Madame, Monsieur,

À l'approche de l'été, nous aspirons tous plus ou moins à retrouver un peu de l'insouciance de l'enfance, une tranquillité d'esprit ne serait-ce que quelques jours... Sans forcément partir, notre région offre de réelles possibilités d'évasion et notre Office de tourisme est là pour vous guider si vous êtes en manque d'inspiration. Pour commencer, dès le 6 juillet nous vous espérons nombreux au grand concert que nous organisons comme chaque année à Quiberville-sur-Mer. Les talents de l'émission " The Voice " seront là pour vous

et pour notre plus grand plaisir. Autre moment fort de votre été, le retour des Médiévales au mois d'août au Château de Longueville-sur-Scie. Tout ceci ne serait pas possible sans l'engagement de nos équipes, convaincus de l'intérêt de faire vivre notre territoire.

Vos jeunes enfants peuvent profiter de nos accueils de loisirs en attendant que vous soyez également en congés ou tout simplement parce que vous n'avez pas la possibilité de les occuper. Rassurez-vous : tout est fait pour qu'ils passent de très bons moments avec nous et qu'ils pratiquent les disciplines sportives qui les intéressent. On ne s'ennuie jamais au centre aéré !

Bien sûr, lorsque que reviendra la rentrée, vous verrez que les dossiers importants avancent, que l'économie est toujours une de nos priorités. Nous nous efforçons de soutenir au mieux nos commerces et entreprises locales. Nos projets d'urbanisme ne sont pas en reste : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat progresse dans le bon sens.

Ce journal vous montre, chaque trimestre, la diversité de nos champs d'actions (et oui, nous ne gérons pas uniquement les ordures ménagères). Or, nous sommes attachés à ce que chacun puisse accéder à ces informations et nous faisons le maximum pour que ce soit le cas. Bonne lecture !

Bien à vous,

TÔTES : week-end petite enfance

Beau succès pour la première édition du week-end petite enfance organisée par le Relais Petite Enfance de Terroir de Caux les 22 et 23 mars derniers.

Environ 200 enfants ont pu profiter des ateliers mis en place par les différents partenaires : la Team Éveil (association d'assistantes maternelles), la Maison des Actions Sociales et Culturelles de Tôtes, les bibliothécaires du territoire, Anaïs Orain (animatrice du réseau bibliothèques), les directeurs des accueils de loisirs (ALSH), les professionnels des crèches de Terroir de Caux.

C'est à Tôtes que l'évènement a pu se mettre en place grâce à la mise à disposition par la commune de l'espace sportif.



Économie locale : les labels Éco-défis 2024



Début avril se tenait la cérémonie de remise des labels "Eco-défis 2024". 16 entreprises et artisans de Terroir de Caux ont été primés dont :

Mention or : Maison Autin, Au Bocal Local , Florakova, E'Caux Nature, Vallé construction services, Tissage du Ronchay.

Mention argent : L'atelier 26, Pizz'Antonio Roswell MECA Service, La Balaiterie, Menthe Poivrée, Hunter Prices Informatique.

Mention bronze : le Salon de Sophie, Les p'tites Créa , CB Coiffure Onglerie, JPL energie.

Olivier Bureaux, Président de Terroir de Caux et Fabrice Dubus, Vice-président en charge de l'environnement représentaient la Communauté de communes.

VAL-DE-SAÂNE : arrivée d'un maître-nageur



Recrutement d'un nouveau maître-nageur à la piscine de Val-de-Saône depuis le 22 avril 2024. Dans un contexte plutôt tendu sur ce type de poste, les candidatures étaient rares.

C'était donc une réelle satisfaction de voir arriver Florian au sein de l'équipe en place . Cela permet davantage de souplesse et un encadrement plus serein . Les cours d'aquagym et l'ouverture au public le mercredi ont repris à la normale depuis le 24 avril. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet.



SAINT-CRESPIN: extension de Médiscie

Les travaux entamés en tout début d'année pour agrandir l'actuelle Maison de santé de Saint-Crespin avancent bien. L'objectif de cette extension n'est autre que de pouvoir accueillir de nouveaux professionnels de santé, à savoir : un médecin généraliste, deux kinésithérapeutes, un orthophoniste, un orthoptiste. Une phase de restructuration des locaux existants est aussi prévue. L'ensemble du chantier doit être terminé pour le dernier trimestre 2024 .



MUSIQUES DE PRINTEMPS : édition 2024

Dimanche 28 avril, la fanfare Pampana, tout droit venue de la Somme, a enflammé le marché de Luneray et réchauffé le public avec ses reprises festives !

Samedi 4 mai, Jacques Dor, pianiste et Thibaut Reznicek, violoncelliste, ont enchanté les spectateurs à l'église d'Avremesnil avec un programme consacré à Frédéric Chopin sur un piano Pleyel 1846.



TÔTES : changement de lieu pour France Services

Depuis le jeudi 16 mai 2024, la permanence de France Services à Tôtes ne se fait plus dans les étages de la Mairie .

Nos agents se sont en effet organisés pour s'installer dans les locaux de Terroir de Caux (rue des Brasseurs), permettant ainsi une meilleure accessibilité aux usagers. Vous pouvez vous y rendre, tous les jeudis, après avoir pris rendez-vous au 02.27.28.07.64 ou franceservices@terroirdecaux.net



L'ANIMATION

Bien que l'animation ne figure pas au rang des compétences obligatoires, notre Communauté de Communes a inscrit dans ses statuts les actions en faveur des familles et plus particulièrement des enfants, puisqu'il ne fait aucun doute qu'elles sont d'intérêt communautaire.

Conformément à son projet, Terroir de Caux poursuit chaque année sa mission afin d'offrir aux habitants un service de proximité et aux enfants un accompagnement pédagogique aux travers d'activités ludiques.

Un point d'honneur est mis au développement de l'offre éducative pour l'enfance et la jeunesse.

**Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes :**

Les enfants de 3 à 17 ans peuvent prétendre à nos accueils de loisirs sans hébergement.

Ils sont bien évidemment répartis en fonction de leur tranche d'âge, mais aussi en fonction de leur lieu d'habitation (même si certaines demandes spécifiques des familles sont parfois prises en compte dans la mesure des possibilités).

En 2023, nos 5 centres ont accueilli **2652 enfants** (2833 en comptabilisant l'accueil proposé pour la deuxième semaine des petites vacances scolaires).

Il est à noter cependant que faute de place, nos équipes ont inscrits au total 308 enfants sur liste d'attente sans pouvoir répondre favorablement aux demandes des parents, essentiellement par manque de locaux.

1674 d'entre-eux ont bénéficié du ramassage en bus organisé par l'intercommunalité.

L'été, un séjour était organisé (deux fois une semaine) pour les jeunes de la 6ème à 17 ans. Pour chaque session, une cinquantaine d'adolescents ont profité des joies du camping !

Quand est-ce qu'on mange ?

En 2023 :

16 946
repas servis

9522
pique-nique
dégustés !



ALSH de Tôtes, en pause déjeuner à Val de Saône.

Combien ça coûte ?

Les tarifs sont votés chaque année par vos élus en assemblée générale.

Quotient familial	La semaine de 5 jours			
	Habitants du territoire		Habitants extérieurs ComCom	
	3 ans - CM2	6ème-17 ans	3 ans - CM2	6ème-17 ans
0 à 600	62.00 €	72.00 €	89.00 €	104.00 €
601 à 1 000	65.00 €	75.00 €	94.00 €	108.00 €
Plus de 1 001	68.00 €	78.00 €	98.00 €	113.00 €

42€ la 2ème semaine à 5 jours
36€ la 2ème semaine à 4 jours

3 ans - CM2	La semaine de 5 jours		Le mois (20 jours) Du 08/07/24 au 02/08/24	
	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs
0 à 600	62.00 €	89.00 €	221.00 €	308.00 €
601 à 1 000	65.00 €	94.00 €	231.00 €	324.00 €
Plus de 1 001	68.00 €	98.00 €	241.00 €	339.00 €

6ème-17 ans	La semaine de 5 jours		Le mois (20 jours) Du 08/07/24 au 02/08/24	
	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs
0 à 600	72.00 €	104.00 €	256.00 €	328.00 €
601 à 1 000	75.00 €	108.00 €	266.00 €	374.00 €
Plus de 1 001	78.00 €	113.00 €	276.00 €	388.00 €

Quotient familial	La semaine de 6 jours	
	Habitants	Extérieurs
0 à 600	180.00 €	210.00 €
601 à 1 000	170.00 €	200.00 €
Plus de 1 001	190.00 €	220.00 €



 Les sessions à venir : programmation

Nos accueils de loisirs seront mis en place du 8 juillet au 2 août 2024 dans les communes suivantes :

Bacqueville-en-Caux, Longueville-sur-Scie, Luneray, Tôtes/Val-de-Saône et Val-de-Scie



Les enfants seront autorisés à *faire des comédies* puisque c'est autour du **Roi Lion** et d'**Émilie Jolie** (entre-autres) qu'ils nous montreront toute l'étendue de leurs talents !



Comme chaque année, les ados pourront s'évader : Cette fois-ci, nous leur proposons une semaine...

**au parc d'Ohlain dans le Pas-de-Calais.
du 21 au 26 juillet 2024
ou
du 28 juillet au 2 août 2024**

Les activités pour des vacances énergiques et bien remplies ne manqueront pas. Au programme par exemple : piscine, biathlon, tir à l'arc, VTT...

Pour les vacances d'octobre, les 5 accueils de loisirs évolueront dans un univers festif et haut en couleurs rempli de barbes à papa, pommes d'amour et de sensations.



Comment inscrire mon enfant ?

Sur notre site internet, à la rubrique :

“ Vivre ici/ les accueils de loisirs ”

accédez à l'**espace famille INOE** pour inscrire votre enfant en ligne.



Si vous avez besoin d'aide, pas de panique : consultez nos tutos ! À savoir que certaines étapes nécessitent une validation par nos services. Surveillez alors votre boîte mail pour avoir confirmation de l'aboutissement de votre démarche.

Toujours en recherche d'animateurs !



C'est le job d'appoint parfait : un mois l'été (vous pouvez encore partir de votre côté le mois suivant) une semaine pendant les petites vacances scolaires... voilà qui permet de vous constituer une "cagnotte" pour vos loisirs personnels !

Vous êtes jeune, vous aimez les enfants, vous avez de l'énergie à revendre et vous êtes titulaire d'un BAFA ? Venez rejoindre nos équipes, vous ne serez pas déçus !

Les formalités ... obligatoires !

- Quotient familial de janvier (de l'année en cours)
- ~
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- ~
- Règlement intérieur (signé)
- ~
- Attestation d'assurance extrascolaire
- ~
- Vaccin DTPolio

ENVIE DE VIVRE UNE SUPER AVENTURE ?

POW! **TERROIR DE CAUX RECRUTE** **WHAM!** **BANG!**

TU AIMES jouer, partager, mettre l'ambiance, travailler en équipe, mener des activités ...

TU AS obtenu le BAFA ou un équivalent

TU ES à l'écoute, pédagogue, responsable et doté d'un petit grain de folie ...

Viens rejoindre notre équipe pédagogique pour les vacances scolaires
Accueils de loisirs 3-17 ans - horaires de travail 48h semaine
Rémunération à la vacation 69€ brut y compris CP
CV et lettre de motivation par mail à recrutement@terroirdecaux.net


 les mercredis loisirs : << vive Gautier ! >>


Les mercredis avec Gautier c'est TOP !!!

C'est seulement pour nous, les 6/11 ans : il nous emmène faire des tas de choses différentes comme du vélo, de la rando, des jeux à la plage... avec les copains on adore ! En petit groupe, on est trop bien .

En plus, les parents sont super contents car *c'est gratuit !*

Il faut juste qu'ils pensent à nous inscrire car il n'y a pas beaucoup de place ... (c'est obligatoire m'a dit Gautier).

Au mois d'avril on a fait une chasse aux oeufs et une autre fois, des cerfs volants.

Le 15 mai, nous avons fait une visite à la ferme. Le 29 mai la découverte sportive d'un verger.

Une randonnée est au programme du 5 juin et du vélo sur la voie verte le 12 juin.

Je connais tout le programme, ça me plaît tellement !



Gautier, c'est lui
il est joignable au 07 57 53 08 04
ou par mail : gpatry@terroirdecaux.net



Le ludisports

Le dispositif Ludisports 76, financé par le Département de la Seine-Maritime, est mis en oeuvre sur le terrain par les Communautés de communes.

Il permet aux enfants de 6 à 11 ans, scolarisés à l'école élémentaire, de profiter d'initiations sportives. Les séances ont lieu une fois par semaine et se déroulent sur le temps périscolaire.

À chaque trimestre, un nouveau sport est à découvrir, l'enfant peut ainsi pratiquer trois activités sportives différentes chaque année.

Ludisports 76 a pour objectif de développer la pratique sportive en milieu rural, de contribuer à l'aménagement du territoire et à l'attractivité et de favoriser une meilleure hygiène de vie.

Les inscriptions se font sur notre site internet **en début d'année scolaire**, accompagné du règlement annuel de 30 € (pour l'année scolaire 2023-2024) :

www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/faire-du-sport/ludisports-76

Pensez-y dès la rentrée prochaine !



Tir à l'arc



Baseball



Escrime



Terroir de Caux
Communauté de Communes

1h d'initiation sportive par semaine
30 séances - 30 €

INSCRIPTIONS SUR WWW.TERROIRDECAUX.FR
DU 16/09 AU 20/09/2024

ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025 **ENFANTS DU CP AU CM2**

LUDI SPORTS 76

RENSEIGNEMENTS AU 02.35.04.74.84



Une équipe dynamique



De gauche à droite : Gautier, Marion, Séverine, Cinthia, Delphine et Valentine.



Delphine

Je suis responsable du service Jeunesse et Sports de la Communauté de Communes.

J'ai en charge la coordination des cinq accueils de loisirs du territoire mais aussi les complexes sportifs

et leurs associations et la piscine de Val-de-Saône.

J'ai pour ambition cette année de mettre un point d'honneur à l'inclusion des enfants à besoins spécifiques au sein de nos accueils de loisirs mais aussi dans le sport.

L'arrivée du nouveau maître-nageur va également me permettre d'assurer une continuité dans les cours de natation et d'organiser de nouvelles activités à la piscine.

Après de nombreuses années en tant qu'animatrice puis directrice, j'ai eu la chance de pouvoir être aujourd'hui à ce poste où je m'épanouis totalement. La diversité des missions et les équipes avec lesquelles je travaille au quotidien sont une réelle source d'inspiration et d'enrichissement.



Gautier

Je suis le directeur de l'accueil de loisirs de Longueville-sur-Scie. Afin de devenir directeur, j'ai effectué mon apprentissage pour mon BPJEPS Loisirs tous publics au sein de Terroir de Caux en 2023.

J'organise désormais pour vos enfants, de superbes vacances avec de réels apports pédagogiques, des jeux sportifs, d'expression le tout avec l'aide d'une équipe d'animateurs au top !

En poste depuis décembre 2023, j'ai pu amener mes valeurs et acquérir de l'expérience afin de mener au mieux mes missions.

J'ai pu mettre en place le dispositif « mercredis loisirs » pour les enfants de 6 à 11 ans. Je suis également animateur Ludisports et le référent SNU, « Service National Universel », j'accompagne les jeunes dans leur temps de service à la Nation. Au sein du service jeunesse et sport, nous sommes une équipe dynamique où l'entraide et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous



Marion

Je suis dans l'animation depuis 16 ans et je suis arrivée en mai 2019 à Terroir de Caux.

Côté jeunesse : Je suis directrice de l'accueil de loisirs de Luneray. Je gère la mise en place du séjour ados l'été. Je suis également

animatrice du Ludisports à Val de Saône le jeudi soir.

Côté sport : je suis en charge des dotations et des subventions pour les associations sportives. Je gère le logiciel de la salle multisports de Sainte Foy.

C'est la polyvalence et le travail en équipe que j'aime dans mon métier. Avec nos différentes missions j'ai trouvé un réel équilibre avec ce poste car je suis à la fois au bureau pour les mises en place, la gestion administrative, les bilans et sur le terrain auprès des enfants.

L'animation est au coeur de ma vie depuis plus de 29 ans. C'est un métier qui me passionne car il est en perpétuelle évolution.

Je suis directrice de l'accueil de loisirs de Val-de-Scie pendant les vacances scolaires et référente de Ludisports au sein de Terroir de Caux.

Je m'occupe également de la rédaction du bilan annuel des 5 accueils de loisirs.

Si vous entendez parler de "Doudou ", pas d'inquiétude, c'est le surnom que les enfants m'ont donné...



Séverine



Cinthia

Mes missions Jeunesse :

Directrice de l'accueil de loisirs de Tôtes et de Val de Saône depuis 5 ans.

J'ai à cœur de rendre possible l'accueil et l'insertion de chaque enfant sur les 5 accueils de loisirs du territoire et de mettre en place des moyens afin d'obtenir la meilleure prise en charge possible pour chacun d'entre eux. C'est pourquoi avec Valentine, nous nous formons depuis l'année dernière à l'accueil d'enfants en situation de handicap, afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Ce qui compte pour moi, c'est de donner de

la joie et du bonheur aux enfants accueillis à travers les projets mis en place avec une équipe d'animation pleine d'enthousiasme et d'énergie positive.

Mes missions Sport :

Animatrice Ludisports dans les écoles du territoire.

Co-organisatrice d'évènements sportifs comme « la Traversée des vallées » avec Eléonore du service Tourisme.



A TRAVERSÉE DES VALLÉES
18 NOVEMBRE 2023

Je suis arrivée au sein du service Jeunesse et Sports en janvier 2022 pour reprendre la direction de l'accueil de loisirs de Bacqueville-en-Caux après 9 ans comme animatrice à l'accueil de loisirs de Longueville-sur-scie pendant les vacances scolaires.

Enfant, j'allais à l'accueil de loisirs à chaque vacances. J'ai toujours apprécié ces moments de partage et de créativité ; puis je suis devenue animatrice et j'ai appris à mener des projets, à gérer des groupes d'enfants, à animer des grands jeux etc... Devenue directrice, j'ai pu transmettre mes connaissances aux animateurs, les guider et avoir un autre lien avec les enfants. La porte de mon bureau est toujours ouverte, et ma tête toujours pleine d'idées !

J'ai pour mission, avec Cinthia, de continuer à me former au handicap afin d'accueillir les enfants à besoins spécifiques dans les meilleures conditions. En effet, le thème du handicap me tient à cœur. J'ai suivi des études pour devenir professeure des écoles. Je me suis spécialisée et formée à la langue des signes et au handicap au sens large.

Je suis en charge de la salle multisports de Sainte-Foy avec Marion. Nous gérons le logiciel et répondons aux demandes des usagers. Je m'occupe également de la "régie recettes" de nos animations.

Nous travaillons tous ensemble, nous mutualisons nos missions pour que les qualités de chacun soient mises en avant.



Valentine



Vacances de printemps : la vie de château !

ALSH LONGUEVILLE-SUR-SCIE



ALSH LUNERAY



ALSH BACQUEVILLE-EN-CAUX



ALSH TOTES/VAL-DE-SAANE



ALSH VAL-DE-SCIE



Le transport scolaire des collégiens



Terroir de Caux vous aide

Le coût facturé par la Région est de 130€

Votre Communauté de Communes participe à hauteur de 65€

Il reste à votre charge : 65€

Si votre quotient familial est inférieur à 500 (fournir l'attestation à l'inscription), la Région facture 65€

Votre Communauté de Communes participe à hauteur de 32,50€

Il reste à votre charge : 32,50€



Campagne d'inscription et de paiement en ligne :

Du 11 juin au 31 juillet 2024

sur le site de la région : nomad.normandie.fr

ATTENTION : après cette date, une pénalité de 20 euros supplémentaire sera appliquée

- **Si vous avez déjà un compte transport**, utilisez-le afin de renouveler l'inscription ou d'ajouter une demande.
- **Si vous n'avez pas de compte transport**, créez un compte unique pour tous les enfants de la famille et inscrivez-les.
- **Si vous n'avez pas internet...**

Terroir de Caux met en place une permanence au siège de la Communauté de Communes à Bacqueville-en-Caux afin de vous accompagner dans vos démarches :

du 24 juin au 24 juillet 2024
le lundi de 14h à 17h
et le mercredi de 8h30 à 11h30

*Pour obtenir
le quotient familial
au moment de votre inscription*

Rendez-vous en page d'accueil de la caf.fr (rubrique mon compte).

Munissez-vous de :

- votre numéro d'allocataire
- votre code confidentiel.

Choisissez l'onglet sur la gauche «demander une attestation de paiement et de quotient familial»

Téléchargez le document demandé.

**En cas de problème, vous pouvez joindre la Région :
02.22.55.00.10 ou par mail nomad-car76@normandie.fr**

Sur votre lieu de vacances, on trie aussi !

Cet été que vous soyez à la montagne ou à la mer, en ville ou à la campagne, prenez connaissance des bons gestes !

En effet, l'afflux des touristes et la gestion de déchets supplémentaires que cela engendre demande parfois des organisations différentes...

Si vous avez une hésitation, pas d'inquiétude : vous trouverez les réponses à vos questions à travers la carte interactive de CITEO sur vos lieux de vacances en France.

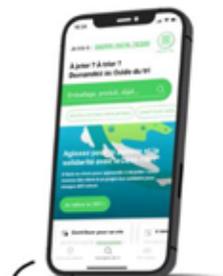
L'application Guide du tri vous accompagne aussi pour connaître les consignes de tri et les points de collecte.

Ce service est gratuit et géolocalisé.
Retrouvez-le directement grâce à ce QR Code :



BIEN TRIER, C'EST MIEUX.

**Retrouvez les bons gestes
sur le Guide du tri.**



Quiberville



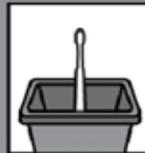
Cet emballage se trie.



A déposer avec vos autres emballages, dans votre bac jaune.

Cet objet ne se trie pas.

A déposer avec vos ordures ménagères.



Communication Intercommunale | Photo: Gettyimages



BIEN TRIER, C'EST MIEUX.
Retrouvez les bons gestes sur votre application mobile.

CITEO

* Avant de les trier, n'oubliez pas de séparer la partie plastique du carton.



Protégeons les amphibiens !



La pluie n'arrête pas le pèlerin et encore moins lorsqu'il se rend sur une animation nature made in Terroir de Caux !

Carton plein le vendredi 22 mars pour " **À la découverte des Amphibiens** " avec le service développement durable du Terroir de Caux où les nombreux visiteurs du soir (une cinquantaine de personnes) ont pu découvrir crapauds, tritons et salamandres et les aider à traverser la route de Lammerville en toute sécurité ! Après avoir d'abord été informés sur les différentes espèces, puis sensibilisés aux menaces qui pèsent sur elles, les personnes présentes ont eu des précisions sur les manières de les protéger. Un peu de réconfort était prévu autour des quelques petits fours (Ferme des 3 Portes) et d'un verre de jus de pomme ou de cidre (Ferme de Bonnetôt).



De gauche à droite : Amandine Thuillier, chargée du développement durable à Terroir de Caux; Arnaud Maruite, Adjoint à la Mairie de Lamberville; Fabrice Dubus Vice Président chargé de l'Environnement; Blandine Das, Vice-présidente chargée du Tourisme, Olivier Bureaux, Président de terroir de Caux, Myriam Delaunay, Maire de Hermanville.

Et si vous cuisiniez avec nous ?

Le 10 Avril dernier, dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, un atelier cuisine a été organisé à Vassonville.



Les participants ont préparé un sauté de porc au cidre et au camembert accompagné de petits légumes de saison, en compagnie du chef cuisinier Martial FRIBOULET.

Cet atelier était aussi l'occasion de sensibiliser le public au tri des

déchets mais aussi à l'utilisation de produits locaux et de saison dans leur cuisine.

En effet, l'ensemble des ingrédients de la recette provenaient de producteurs locaux :

La viande venait de **la Ferme des Trois portes à Luneray**, les légumes des **Jardins de Marcelle à Auppegard**, la crème, le beurre, le camembert et une partie du cidre des **Vergers de Beaunay à Belmesnil**, le reste du cidre provenait de la **Ferme de Bonnetôt à Tôtes**.

Une dizaine de personnes a participé à cet atelier. Chacun est bien sûr reparti avec son plat cuisiné.



D'autres dates vous seront probablement proposées au cours de l'année : surveillez nos annonces !



Journée de la Nature



C'est la deuxième édition pour cette journée consacrée à la Nature en Terroir de caux.

En 2023, 180 personnes avaient participé aux ateliers proposés.

C'est donc pleins d'enthousiasme que nous vous attendons nombreux à l'occasion de cette manifestation qui est **GRATUITE** et ouverte à tous.

Pour une gestion optimale de chaque atelier, l'inscription est toutefois obligatoire.

Pour tout savoir sur le programme, rendez-vous sur notre site internet :

www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/le-developpement-durable/



URBANISME



Plan Local d'Urbanisme de Bacqueville-en-Caux

La modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bacqueville-en-Caux a été adoptée par le Conseil communautaire le 15 avril 2024.

Il est disponible sur le site internet :

www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/votre-habitation/demarches-durbanisme/le-plan-local-durbanisme-intercommunal/plu-de-bacqueville-en-caux-modification-simplifiee/

mais aussi consultable sur :

www.geoportail-urbanisme.gouv.fr



Plan Local d'Urbanisme de Longueil

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Longueil a été arrêtée par le Conseil communautaire le 15 avril 2024.

Le dossier sera ensuite envoyé aux Personnes Publiques Associées (État, Région, Département, Chambre de commerce et d'industrie territoriales, Chambre de métiers, Chambres d'agriculture...) qui disposeront d'un délai de 3 mois pour rendre leur avis.

À l'issue de ce délai, le dossier, joint des avis des PPA, fera l'objet d'une enquête publique pendant au moins 1 mois afin que chaque personne le désirant puisse faire part de ses observations.

Le dossier pourra alors être modifié, afin de prendre en compte les différents avis émis, et être approuvé par le Conseil communautaire.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUIH) de Terroir de Caux.

Un cycle de réunions sur plusieurs jours a permis aux élus d'échanger avec le bureau d'études sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). La définition du plan de zonage s'affine et l'écriture du règlement écrit a été engagée à travers plusieurs ateliers.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site internet de Terroir de Caux :

www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/votre-habitation/demarches-durbanisme/le-plan-local-durbanisme-intercommunal/

Le saviez-vous ?

Pour toute question ou renseignement sur les documents d'urbanisme et les procédures en cours, le service urbanisme de Terroir de Caux se fait un plaisir de vous répondre.

Contactez-le !
02 35 32 22 02

par mail : urbanisme@terroirdecaux.net
ou directement sur place,
rue des Brasseurs 76890 Tôtes



Vous avez dit PLU ?

On vous informe régulièrement sur le sujet, mais reconnaissons-le, c'est plutôt complexe...

Que savez-vous vraiment du PLU et de son impact sur notre quotidien ?

Testez-vos connaissances et découvrez si vous avez un potentiel d'urbaniste !



QUESTION N°1

Un PLU délimite :

- ▲ Les zones constructibles ou non
- Les zones cultivables ou non
- Les zones de stationnement payant

QUESTION N°2

Les zones d'un PLU se composent de 4 catégories dites « U », « AU », « A » et « N ».

Que signifie zone « AU » ?

- Zone d'aménagement urbain
- Zone agricole en milieu urbain
- ▲ Zone à urbaniser

QUESTION N°3

Le PLU comprend un diagnostic, un règlement et ?

- La Publication Assistée par Ordinateur « PAO »
- ▲ Les Orientations d'Aménagement et de Programmation « OAP »
- Les Opérations Publiques d'Aménagement « OPA »

QUESTION N°4

Une fois approuvé, le PLU est applicable :

- Sur une période de 10 ans
- ▲ Jusqu'à la prochaine évolution du document
- Sur demande de l'administré

QUESTION N°5

Le PLU règlemente notamment :

- Les matériaux des cloisons intérieures
- ▲ L'implantation du bâti
- La couleur des rideaux de douche

QUESTION N°6

Je dois respecter le PLU quand je veux :

- ▲ Construire une extension ou modifier ma façade
- Remplacer une fenêtre à l'identique
- Installer des nains de jardin

QUESTION N°7

Lorsque le PLU est élaboré ou évolue, je peux donner mon avis en :

- Échangeant avec mes voisins
- Chantant dans ma voiture
- ▲ Transmettant mes demandes à Terroir de Caux (mail/courrier)

QUESTION N°8

Un PLU couvre le territoire communal. Le PLUIH en cours d'élaboration s'appliquera sur :

- ▲ Les 79 communes de Terroir de Caux
- Seulement les communes actuellement couvertes par le Règlement National d'Urbanisme « RNU »
- Seulement les terrains publics

RÉSULTATS

Réponses ▲ majoritaires

Félicitations ! Vous avez une majorité de réponses justes. Vous êtes bien informé et peut-être impliqué dans le projet. Vous pouvez éclairer ceux qui autour de vous n'ont aucune notion sur le sujet.

Réponses ■ majoritaires

C'est plutôt pas mal et c'est même un bon début mais vous pouvez encore progresser en participant aux réunions d'information publiques quand il y en a ou en navigant sur notre site internet.

Réponses ● majoritaires

Merci d'avoir joué ! Vous avez apparemment le sens de l'humour mais vos connaissances en matière de PLU demandent encore quelques approfondissements. Nous sommes à votre disposition pour vous y aider.

Le soutien aux commerces de proximité

Aide aux commerces des territoires (ACTe)

Le dispositif de soutien au commerce de proximité s'inscrit dans le cadre du Contrat de Territoire 2023-2027 signé par Terroir de Caux avec la Région Normandie et le Département de la Seine-Maritime.



Il s'agit d'accompagner les artisans et commerçants localisés en centres bourgs dans leurs projets d'investissement et de modernisation.

Quelle aide ?

Il est question d'une subvention de 25%, plafonnée à 12500€ pour les dépenses éligibles, comprises entre 2500€ et 100 000€.

Quelles sont les entreprises éligibles ?

- Les commerces de proximité et artisans ayant une devanture commerciale, installés dans un centre commerçant ou dans un secteur de redynamisation commerciale.
- Avoir au moins 3 ans d'existence
- Avoir un chiffre d'affaire inférieur à 1 M € HT
- Avoir une surface de vente

inférieure à 400 m²

- Être inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers
- Être à jour dans les obligations fiscales et sociales



L'établissement concerné par les investissements doit être situé sur le territoire de la Communauté de Communes Terroir de Caux.

Quelles sont les entreprises exclues ?

- Les commerces non sédentaires ou éphémères
- Les commerces relevant de la franchise ou les commerces intégrés
- Les autoentrepreneurs ou relevant de la micro-entreprise
- Les sociétés civiles immobilières (SCI)
- Les exploitations et activités agricoles
- Le secteur médical et paramédical (y compris les pharmacies et taxis ambulanciers)
- Les professions libérales
- Les banques et assurances
- Les professions juridiques, les agences immobilières, les stations essences et de lavage, les agences prestataires de service auto-école
- Les hébergements touristiques



Pour quel type de dépenses ?

- Modernisation des locaux d'activité et renouvellement d'équipements professionnels
- Rénovation des vitrines et enseigne
- Sécurisation et accessibilité à tous les publics
- Aménagement de véhicule de tournée (hors coût d'acquisition).

Quelles sont les dépenses exclues ?

- Acquisition, construction et extension de locaux
- Achat de fonds de commerce, reprise de bail ou de pas de porte
- Les surfaces non dédiées à une activité économique ou commerciale
- Achat de matériaux ou travaux réalisés par l'entreprise elle-même ou une entreprise qui lui est liée
- Distributeurs automatiques
- Investissements financés par crédit-bail ou SCI

Comment candidater ?

Prendre contact avec le service développement économique pour échanger sur le projet : Jason Caullier au **02 32 06 09 80**

APPEL À PROJETS INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

DU 1ER AVRIL 2024 AU 1ER SEPTEMBRE 2024

La Région Normandie ouvre un Appel à Projet dédié aux projets photovoltaïques exemplaires en autoconsommation individuelle ou collective, sans revente de surplus.



Vous êtes une entreprise, un agriculteur, une commune, une association, une société publique locale ou encore une société d'économie mixte ? Alors vous êtes potentiellement éligible à ce dispositif sous réserve des critères d'éligibilité et de sélection des candidatures.

**Obtenez une aide de 5000€ à 60 000€
selon votre projet !**

Plus d'informations sur le site : normandie.fr
Contact : 02 31 06 98 23
Mail : decarbonation@normandie.fr



www.normandie.fr/appe-projets-installations-photovoltaïques-exemplaires-en-autoconsommation

Nos aides à l'immobilier d'entreprises

Le 12 avril dernier, Terroir de Caux a procédé à la signature d'une convention et à la remise d'un chèque de 3000€ à Mme Jessica Weyrig, gérante de l'enseigne Chez Jess à Val de Saône.

Ce restaurant, spécialisé en burger avec des produits frais et locaux, est ouvert depuis juillet 2023.

Cette subvention a été attribuée dans le cadre du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise qui soutient les entreprises de notre territoire dans leur projet d'acquisition, de rénovation et de travaux d'aménagement de leur local d'activités.



Rappel sur le dispositif d'aide à l'immobilier

Pour les projets dont les dépenses éligibles sont comprises entre 10 000 et 100 000 € HT, la subvention est de 5% , financée uniquement par la CC Terroir de Caux.

Pour les projets dont les dépenses éligibles sont comprises entre 100 000 et 600 000 € HT, la subvention est de 12,5% , co-financée par la CC Terroir de Caux et le CD76.

Petit-déjeuner des entrepreneurs

Judi 23 mai matin s'est tenue la rencontre inter-entreprises de la Zone d'activités Varenne et Scie à Criquetot-sur-Longueville, organisée en partenariat avec la CCI Rouen Métropole.

Les entreprises présentes ont pu échanger autour d'un petit-déjeuner, et prendre connaissance des possibilités d'accompagnements et de soutiens financiers sur le thème de la transition écologique : sobriété et efficacité énergétique, aides financières, partenaires et formations.

C'était également l'occasion pour le service déchets de la Communauté de Communes Terroir de Caux de rappeler les consignes de tri.

S'en est suivi une visite du site menée par Mr. Brice OLIVIER , Gérant de l'antenne Créavert à Criquetot-sur-Longueville.



Zoom sur ... le Groupe Val-Fi

Le groupe Val-Fi est spécialisé dans le parachèvement du laquage et de la décoration sur verre.

L'entreprise Val Laquage voit le jour en 1998.

En 2006, Valérie Tellier rachète la société Inserdéco spécialisée dans la sérigraphie et le décor.

Puis en 2009, elle reprend l'entreprise Piochel SN.

L'activité consiste à métamorphoser des verres nus en véritables œuvres d'art, les sublimant grâce à un éventail de techniques de laquage et de décoration.

Se positionnant sur le marché du flaconnage de luxe, le Groupe Val-Fi se distingue par sa maîtrise du laquage et de la décoration sur verre, flacon, bouteille, ... pour les secteurs de la beauté, de la cosmétique, du pharmaceutique, de la parfumerie, et arts de la table.

Les effectifs du Groupe

87 collaborateurs pour le site de Val Laquage

83 collaborateurs pour le site d'Inserdéco

48 collaborateurs pour le site de Piochel

5 collaborateurs pour Val-Fi

Au total nous sommes 223 collaborateurs au sein du Groupe Val-Fi



Crédit photo : Elona Clet



Val Laquage vt Inserdéco Piochel sn



Projet d'investissement

Dans le cadre de son développement, Inserdéco va prochainement créer une zone de contrôle qualité afin d'améliorer la productivité et réduire ses coûts.

Ces évolutions s'inscrivent dans la rénovation des bâtiments existants permettant ainsi de répondre aux exigences des clients des marchés de parfums et de cosmétiques mais aussi de gagner en compétitivité et d'accroître le chiffre d'affaires.



Val Fi, Val Laquage et Inserdeco
Chemin de la Filature, 76860 OUVILLE-LA-RIVIERE



Piochel
ZI Louis Delaporte
76370 ROUXMESNIL-BOUTEILLES



CONTACT

Mme Valérie Tellier
02 32 06 35 00

N'hésitez-pas à découvrir le site internet :

<https://vallaquage.fr>

ou la page Instagram :

[@val_laquage_vt](https://www.instagram.com/val_laquage_vt)



Les animations touristiques sont de retour !



JUIN

Mercredi 19 juin - 14h30 - Brachy

Visite de la Minoterie Capron

Gratuit - Réservation obligatoire.

RDV parking de l'église de Saint-Ouen-sous-Brachy



Juillet



Mardi 9 - 14h30 - Bacqueville-en-Caux

Visite guidée

3€ par personne - 3 km - RDV église Saint-Pierre

Mercredi 10 - 14h30 et 16h - Thil-Manneville

Visite de l'atelier céramique Vilaterre - Gratuit

Jeudi 11 - 13h45 - Auffay, Val-de-Scie

Randonnée découverte de la ferme de Bonnetôt

3€ par personne - 12 km - RDV Office de Tourisme

Mardi 16 - 14h30 - Longueil

Visite guidée

3€ par personne - 4 km - RDV Parc Oterloro

Jeudi 18 - 13h45 - Muchedent, Parc Canadien

Rando apéro autour du Parc Canadien

20€ par personne, dégustation comprise - 9 km

Mardi 23 - 14h30 - Varneville-Bretteville

Visite guidée avec François Roger

3€ par personne - 5 km - RDV Mairie

Mercredi 24 - 14h et 16h - Auppegard, Maison Autin

Escape game : dans les coulisses d'un tapissier !

5€ par personne - Gratuit moins de 16 ans

Jeudi 25 - 13h45 - Royville

Randonnée découverte de la Balaiterie

3€ par personne - 8,5 km - RDV à la Balaiterie

Mardi 30 - 14h30 - Quiberville-sur-Mer

Visite guidée

3€ par personne - 5 km - RDV Office de Tourisme



Pour toutes les animations

Réservation obligatoire

www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com

TOURNÉE OFFICIELLE TOURNÉE OFFICIELLE TOURNÉE OFFICIELLE TOURNÉE OFFICIELLE TOURNÉE OFFICIELLE

REVIVEZ LA MAGIE DE L'ÉMISSION

the VOICE

La plus belle voix

TOURNEE
DANS TOUTE LA FRANCE **2024**

RESTAURATION POSSIBLE SUR PLACE

QUIBERVILLE-SUR-MER (76)
SAMEDI 06 JUILLET 2024
ORGANISÉ PAR TERROIR DE CAUX



CONCERTS & CASTINGS

Retrouvez les **meilleurs Talents** pour un show **100% live**
Tentez **votre chance** pour la **prochaine saison**
Plus d'infos prochainement pour les inscriptions



TOURNÉE OFFICIELLE TOURNÉE OFFICIELLE TOURNÉE OFFICIELLE TOURNÉE OFFICIELLE TOURNÉE OFFICIELLE

TOURNÉE OFFICIELLE TOURNÉE OFFICIELLE TOURNÉE OFFICIELLE TOURNÉE OFFICIELLE TOURNÉE OFFICIELLE

2024 CHALLENGE CYCLISTE TERROIR DE CAUX



**9 étapes
du 12 mai
au 1^{er} septembre**

12 mai : Vénestanville

2 juin : Varneville-Bretteville

30 juin : Criquetot sur Longueville

21 juillet : Val de Scie

4 août : Saint Vaast du Val

11 août : Longueville sur Scie

15 août : Biville la Baignarde

25 août : Royville

1^{er} septembre : Saint Pierre Bénouville





Août



Judi 1er - 13h45 - Longueville-sur-Scie
Randonnée découverte de l'Abeille Noire
 Suivie d'une conférence à 17h à la salle des fêtes
 3€ par personne - 12 km - RDV Mairie



Vendredi 2 - 13h45 et 17h - Auffay, Val-de-Scie
Journée Flaubert : randonnée et conférence d'Yvan Leclerc
 10 km - Conférence à 17h - RDV Parking du Bosmelet
 7€ par personne



Mardi 6 - 14h30 - Torcy-le-Grand
Visite guidée
 3€ par personne - 2 km - RDV Parking de la boulangerie



Mercredi 7 - 14h30 - Calleville-les-Deux-Églises
Visite de la Ferme des Marronniers
 1€ par personne à régler sur place - RDV Rue des Marronniers



Judi 8 - 13h45 - Auffay, Val-de-Scie
Randonnée découverte des caves du Bosmelet
 3€ par personne - 8 km - RDV Office de Tourisme



Mardi 13 - 14h30 - Luneray
Visite guidée
 3€ par personne - 5 km - RDV Mairie



Judi 15 - 10h - Quiberville-sur-Mer
Rando apéro avec My French Rhum
 8€ par personne - 6 km - RDV Office de Tourisme
 (l'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération)





Août



Mardi 20 - 14h30 - Auffay, Val-de-Scie

Visite guidée

3€ par personne - RDV Office de Tourisme



Jeudi 22 - 13h45 - Auppegard

Randonnée découverte des vestiges V1 avec M. Quesnel

3€ par personne - 11 km - RDV Eglise d'Auppegard



Samedi 24 - 14h30 - Longueville-sur-Scie

Les Médiévales

2€ par adulte

Gratuit pour les moins de 12 ans
et les personnes entièrement déguisées !

Mardi 27 - 14h30 - Quiberville-sur-Mer

Randonnée guidée sur les traces du 4ème commando

3€ par personne - 9,5 km - RDV Office de Tourisme



Jeudi 29 - 9h30 - Saint-Pierre-Bénouville

Randonnée familiale avec les poneys des écuries de Grâce et découverte du musée de la Forge

3€ par personne - 7,5 km - RDV Ecuries de Grâce
Poneys pour les enfants de 6 à 10 ans



Septembre

80^e ANNIVERSAIRE
D-DAY & BATAILLE
DE NORMANDIE



Vendredi 6 - 20h - Auffay, Val-de-Scie

Projection du film «L'Homme qui a sauvé Londres», en présence d'Agnès Hollard
Salle des fêtes d'Auffay

Samedi 7 - 9h - Auffay, Val-de-Scie

Randonnée dans les pas de Michel Hollard et sur les traces des V1 avec Agnès Hollard
15 km - RDV Place de la République - pique-nique tiré du sac

(tarifs à préciser)

Dimanche 8 - 10h à 19h - Auffay, Val-de-Scie

Journée Michel Hollard au château de Bosmelet

Visite des vestiges du site V1 du Bosmelet, avec les guides du Val Ygot.
À 16h, conférence sur les V1. À 17h, lecture de poèmes de guerre.

Mercredi 11 - 14h30 - Ouville-la-Rivière
Visite de l'usine PTL, emballages plastique
Gratuit

Samedi 14 - 14h - Auffay, Val-de-Scie
Découverte d'Auffay et initiation Qi-Gong
RDV à l'Office de Tourisme
5€ par personne



À venir...



En octobre, retrouvez
la semaine Croq' ton Terroir
et ses randos gourmandes !

La famille Coquelicaux a besoin d'aide!

